

JUDICIAIRE

« Un manque criant de personnel »

Si Steve Bakelmans a pu croiser la route de Julie

Van Espen, c'est parce qu'il n'y avait pas assez de magistrats. La Cour d'appel fait le point.

« **N**on, il n'est pas normal que cela prenne deux ans avant qu'une affaire ne soit traitée », a reconnu mercredi le premier président de la cour d'appel d'Anvers Rob Hobin lors d'une conférence de presse, avant d'expliquer pourquoi l'affaire de viol impliquant Steve Bakelmans (39 ans), soupçonné de l'assassinat de Julie Van Espen (23 ans), n'a pu être traitée dans un délai raisonnable. « L'été dernier, nous avons dû faire face à un manque criant de personnel (lire nos précédentes éditions) et la chambre correctionnelle qui aurait dû se pencher sur le dossier a dès lors été fermée temporairement. »

Le 30 juin 2017, le tribunal correctionnel d'Anvers a condamné Steve Bakelmans à quatre ans de prison pour le viol de son ex-petite amie. Le 27 juillet 2017, l'intéressé a interjeté appel, suivi par le ministère public le 31 juillet 2017. Le 27 mars 2018, Steve Bakelmans a été cité à comparaître par le ministère pu-

blic pour la session du 9 mai 2018.

Six départs en 6 mois

« Le 9 mai 2018, pour des raisons organisationnelles, l'affaire a été reportée au 28 novembre 2018. Toutefois, le 3 juillet 2018, il a été décidé de suspendre temporairement le fonctionnement de la chambre (NDLR : devant laquelle il devait comparaître) en raison d'un manque criant de conseillers. Entre le 1^{er} septembre 2018 et le 1^{er} mars 2019, six magistrats sont en effet partis à la retraite, dont quatre juges pénaux. Il n'y avait donc tout simplement pas assez de magistrats compétents pour gérer toutes les chambres correctionnelles », souligne Rob Hobin.

Une soixantaine de dossiers, dont celui de Steve Bakelmans, ont été reportés à une date inconnue. Toutes les parties ont reçu une lettre indiquant qu'elles n'étaient plus obligées de comparaître le jour fixé et qu'elles seraient convoquées à nouveau. Entre-temps, il a été décidé de

rouvrir la chambre concernée à partir du 1^{er} septembre 2019. Trois sessions d'introduction sont prévues en mai et juin. Steve Bakelmans a de nouveau été convoqué pour la session du 5 juin. Si son cas est traité, il pourrait y avoir un jugement avant les vacances judiciaires.

La lettre à Bart De Wever

Par ailleurs, on a appris hier qu'un groupe d'amies ainsi que la sœur de Julie Van Espen ont adressé une lettre ouverte au bourgmestre d'Anvers Bart De Wever (N-VA) de même qu'aux autres maières des communes périphériques dans laquelle elles réclament une plus grande sécurité sur les pistes cyclables menant à la Métropole. Les signataires demandent plus de caméras de surveillance et un meilleur éclairage. Elles souhaitent également pouvoir s'entretenir de la situation avec les bourgmestres concernés. Bart De Wever a fait savoir qu'il acceptait l'entrevue. ■